

SUIVI DE LA FABRICATION

Pour savoir où en est votre demande de certificat d'immatriculation, vous devez vous connecter au site de l'agence nationale des titres sécurisés : www.ants.gouv.fr

Vous devez vous munir du certificat provisoire d'immatriculation (CPI).

VOUS N'AVEZ PAS ACCES A UN EQUIPEMENT NUMERIQUE CONNECTE

Des points numériques (avec ordinateurs, imprimantes et scanners) sont mis à disposition dans de nombreuses communes, dans les maisons de services au public, à la préfecture et dans les sous-préfectures de Brive et Ussel.

Si vous rencontrez des difficultés avec l'utilisation d'internet, vous pouvez y bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans l'accomplissement de la démarche (présence de médiateurs sur place).

Vous pouvez scanner vos documents sur place.

PLUS D'INFORMATIONS

Pour obtenir plus d'informations, vous pouvez consulter le serveur vocal interactif du Ministère de l'Intérieur en composant le **34 00**

3400

Service 0,06 € / min
+ prix appel

Ne pas jeter sur la voie publique



PRÉFET DE LA CORRÈZE

CARTES GRISES : LES DEMARCHES ACCESSIBLES EN LIGNE



Pour effectuer ces démarches, vous devez créer ou utiliser votre espace sur l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS), à l'adresse suivante :

www.ants.gouv.fr.

AGENCE NATIONALE
DES TITRES SÉCURISÉS

QUELLES SONT LES DEMARCHES REALISABLES EN LIGNE ?

➔ Demande de duplicata correspondant à la téléprocédure **« Je souhaite refaire ma carte grise (certificat d'immatriculation) »** :

- ✓ En cas de perte,
- ✓ En cas de vol,
- ✓ En cas de détérioration de votre titre

➔ Demande de changement d'adresse correspondant à la téléprocédure **« je modifie l'adresse sur ma carte grise »**

➔ Demande de changement de titulaire correspondant à la téléprocédure **« j'achète ou je reçois un véhicule d'occasion »**

➔ Déclaration de cession de véhicule correspondant à la téléprocédure **« je vends ou je donne mon véhicule »**

➔ Téléprocédure complémentaire correspondant à la téléprocédure **« je souhaite faire une autre demande »** qui vous permet :

✓ d'immatriculer pour la 1ère fois en France un véhicule neuf ou d'occasion,

✓ de signaler une erreur ou un changement sur vos **données personnelles** :

- actualisation de votre état-civil, de votre raison sociale et de votre état matrimonial,
- ajout ou le retrait de la mention d'un copropriétaire,
- correction des données du titulaire,
- droit d'opposition à la réutilisation des données personnelles à des fins de prospection

✓ de signaler une erreur ou un changement sur la **situation de mon véhicule** :

- actualisation de la situation administrative,
- actualisation des données techniques,
- ajout ou retrait d'une mention d'usage,
- retrait ou remise en circulation,
- déclaration liée à un véhicule dangereux ou à détruire,
- demande de correction de données.

✓ d'obtenir un justificatif, un certificat de situation administrative détaillé, une fiche d'identification du véhicule ou autres demandes ;

✓ de réaliser une démarche liée à un véhicule diplomatique : immatriculation, changement de situation du véhicule ou de son titulaire, retrait d'une immatriculation ou autres demandes.

POUR CERTAINES DEMARCHES, L'UTILISATION D'UNE IDENTITE FRANCE CONNECT EST OBLIGATOIRE.

Téléprocédures	Quel compte
Je souhaite refaire ma carte grise (certificat d'immatriculation)	<ul style="list-style-type: none">• Compte ANTS• Compte France Connect
je modifie l'adresse sur ma carte grise	<ul style="list-style-type: none">• Compte ANTS• Compte France Connect
j'achète ou je reçois un véhicule d'occasion	<ul style="list-style-type: none">• Compte France Connect• Professionnels de l'automobile
je vends ou je donne mon véhicule	<ul style="list-style-type: none">• Compte ANTS• Compte France Connect
je souhaite faire une autre demande	<ul style="list-style-type: none">• Compte France Connect• Professionnels de l'automobile

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour simplifier votre connexion aux services en ligne (sélection d'un compte existant pour vous identifier : [Impôts.gouv.fr](https://impots.gouv.fr), [Ameli.fr](https://ameli.fr), [Loggin LaPoste](https://loggin.laposte.fr)).